

DOSSIER DE PRESENTATION



© Ville de Lattes

Exposition

Histoire de Crues

15 ANS D'INONDATIONS SUR LE BASSIN VERSANT DU LEZ

SYBLE
Syndicat du Bassin du Lez - EPTB

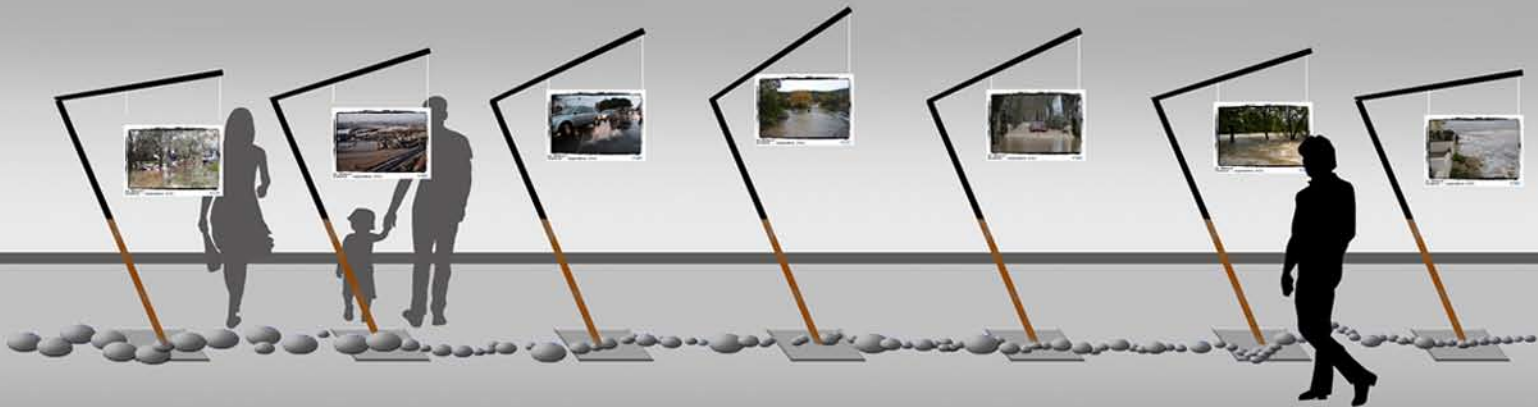


graphisme : Nicolas GAL

« Histoire de crues » »

15 ans d'inondations sur le bassin versant du Lez

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation du grand public au risque d'inondation, le SYBLE propose une exposition itinérante de 50 photographies présentant les crues et ses conséquences dans une mise en scène qui évoque un cours d'eau.



Ce dispositif artistique, proche du land art, créé et réalisé par le scénographe et plasticien Nicolas Gal, met en valeur les images fortes des inondations et guide le regard et la déambulation des visiteurs.

Au sol, un lit de rivière, symbolisé par des galets, structure et met en relation les photos. Celles-ci sont suspendues à des potences dont les angles, la taille et la hauteur des photos créent une ligne évoquant une ondulation aquatique. Ces potences laissent voir des traces de crues (rouille) sur 1mètre.

Enfin, 4 sculptures évoquent les éléments constituant une rivière (eau, minéral, lumière, végétal) et encadrent les angles des salles accueillant cette exposition.



Cette exposition qui retrace en images les inondations qui ont marqué notre territoire, comme un témoignage, a été réalisée grâce à des photographies collectées prises par des amateurs, des victimes d'inondation, des artistes, des élus et techniciens des communes et intercommunalités.

Une invitation à se plonger dans l'Histoire des crues du bassin versant du Lez.



Les plus de l'exposition



Projection du film :

Les caprices de l'eau du Pic St-Loup à la mer De la connaissance à la gestion des inondations

Ce film réalisé par le SYBLE, avec l'appui financier de l'Europe et de l'Etat, offre l'occasion de mieux connaître le risque inondation sur le bassin versant du Lez et de comprendre comment le territoire s'est organisé face à de tels événements.

<https://www.youtube.com/watch?v=2d3-B8cRk8I>



Contacts Presse et pro : SYBLE - Domaine de Restinclières 34730 PRADES LE LEZ

Anne BOURSIAC
Chargée de mission prévention des inondations
04.99.62.09.46 / 06.80.98.85.41
ab.syble@gmail.com

Mélanie TAURINES
Secrétaire/Comptable du SYBLE
04.99.62.09.52
mt.syble@gmail.com

Pourquoi cette exposition ?

Le bassin versant du Lez, de la Mosson et des Etangs Palavasiens est soumis à des épisodes cévenols particulièrement intenses qui se traduisent par de fortes pluies en automne et en hiver et des inondations liées à plusieurs types d'événements : le débordement des cours d'eau, le ruissellement pluvial, le débordement des étangs et la submersion marine. Ainsi 6 700 ha du bassin sont inondables (soit près de 9% du bassin) et près de 25 000 personnes vivent en zone inondable.

Afin de réduire la vulnérabilité des populations, accrue par l'étalement urbain en zone inondable, les pouvoirs publics locaux ont instauré une vaste politique de prévention déclinée dans un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin du Lez porté par le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE).

Cette politique prévoit de développer entre autre, l'information préventive auprès des habitants du bassin versant. La sensibilisation est en effet essentielle pour communiquer sur les risques inondations et pour participer à transmettre la mémoire des inondations sur le bassin du Lez.



Cette exposition a pour mission la sensibilisation du grand public au risque d'inondation.

LE PAPI

Programme d'Actions de Prévention des Inondations du bassin du Lez

Depuis 2002, une réforme de la politique de prévention a été engagée. Elle s'articule autour de la mise en place des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) qui regroupent les propositions définies par les collectivités et les services de l'Etat.

Sur le bassin versant du Lez, les inondations à répétition de ces dernières années ont permis une prise de conscience collective des risques et de l'extrême vulnérabilité de certains secteurs à l'aval. Le bassin du Lez a donc été retenu au titre des PAPI pour mettre en œuvre une approche intégrée de prévention des inondations à l'échelle du bassin.

Le PAPI constitue un programme d'actions publiques à long terme visant à réduire les conséquences dommageables des inondations sur les personnes, les biens et l'environnement.

Le périmètre d'actions du Syndicat concerne les 43 communes du périmètre du SAGE. Il regroupe le Département de l'Hérault et 5 EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) :



Montpellier Méditerranée Métropole
Thau Agglomération
Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
Communauté de Communes Vallée de l'Hérault
Pays de l'Or Agglomération

Le périmètre d'intervention du SYBLE s'étend sur 746 km².

Les acteurs cosignataires (l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et le SYBLE) affirment leur volonté de réduire de façon durable les dommages aux personnes et aux biens consécutifs aux inondations en mettant en œuvre une approche intégrée de prévention des inondations.

Voici les axes d'intervention :

- l'amélioration de la connaissance des aléas et de la conscience du risque.
- la surveillance, la prévision des crues et des inondations.
- l'alerte et la gestion de crise.
- la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme.
- les actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens (obligatoire).
- le ralentissement des écoulements.
- la gestion des ouvrages de protection hydrauliques.
- Animation du PAPI

SYBLE

Syndicat du Bassin du Lez

Le SYBLE a été créé par arrêté préfectoral en 2007 et a été reconnu EPTB en 2013.

Les compétences principales du SYBLE, structure de gestion globale et équilibrée de l'eau à l'échelle du bassin versant, sont de :

- Assurer la cohérence et l'efficacité de l'action publique avec un rôle de coordination, d'animation, d'information et de conseil
- Prendre en charge la maîtrise d'ouvrage des études globales inscrites aux programmes d'actions du SAGE et du PAPI

Avec une structure à son échelle, le bassin versant Lez-Mosson-Etangs Palavasiens dispose aujourd'hui d'une maîtrise d'ouvrage d'études pour mettre en œuvre une politique de suivi et d'amélioration de la qualité des eaux, nécessaire pour l'atteinte du « bon état » écologique des masses d'eau, comme l'impose la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Le SYBLE porte les études nécessaires sur le bassin versant dans le cadre du SAGE et du PAPI et est le garant d'une politique globale et concertée de l'eau.



Missions

Animation et coordination des actions :

Coordonner les actions menées par les différents maîtres d'ouvrage, veiller à la cohérence et contrôler l'homogénéité des actions mises en œuvre,

Assister les porteurs de projets et les maîtres d'ouvrage pour le montage de projets,

Informier et sensibiliser sur les actions du SAGE et du PAPI.

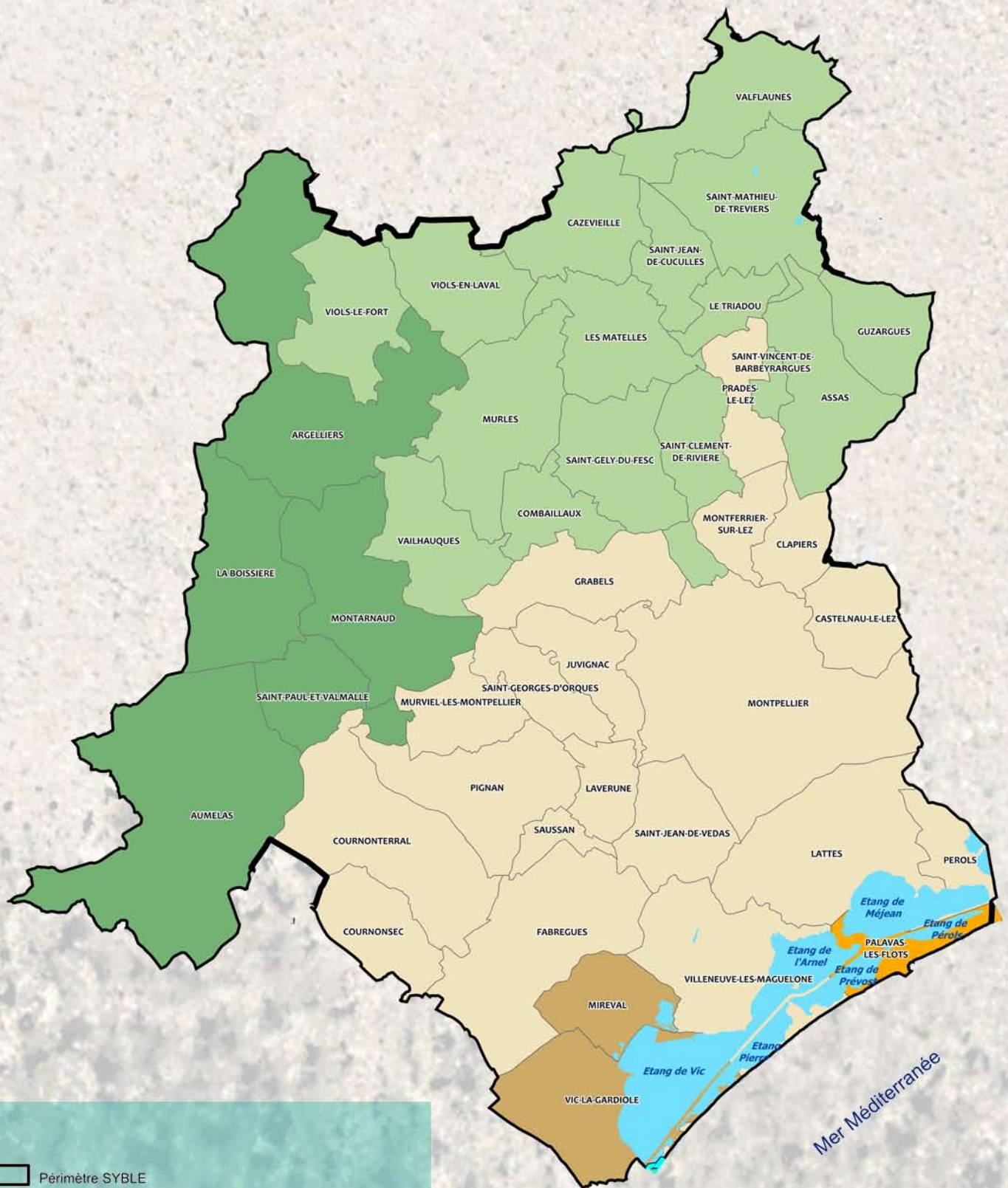
Maîtrise d'ouvrage des études globales inscrites aux programmes d'actions :



Le SYBLE est maître d'ouvrage des études présentant un intérêt général à l'échelle du bassin et relatives à :

- la préservation, l'amélioration et la gestion équilibrée des ressources en eau,
- la prévention et la gestion du risque inondation,
- la préservation, la restauration et la gestion des milieux aquatiques et des zones humides,
- l'information et la formation dans le domaine de l'eau.



Périmètre du Syndicat du Bassin du Lez - SYBLE



-  Périmètre SYBLE
-  Etangs Palavasiens

Structures Intercommunales

-  Pays de l'Or Agglomération
-  Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau
-  Thau Agglomération
-  Montpellier Méditerranée Métropole
-  Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
-  Communauté de Communes Vallée de l'Hérault

